



2020-144 Autorisation de travaux – trottoir

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de construction d'un trottoir du côté sud de la rue Principale, entre l'école et l'avenue de l'Église.

2020-145 Autorisation d'achat – XTRAGRIP pour abrasif

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Somavrac C.C. pour traiter 800 tonnes d'abrasif avec le produit XTRAGRIP au coût de 10.956\$ la tonne.

2020-146 Désignation des inspecteurs régionaux de la MRC concernant l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer une ou des personnes responsables de l'application de la réglementation d'urbanisme et de tout autre règlement que celle-ci a la responsabilité d'appliquer et qu'elle doit nommer une ou des personnes responsables pour la délivrance des permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait appel aux inspecteurs régionaux de la MRC de Rimouski-Neigette en vertu d'une entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme liant la municipalité à la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de l'inspecteur régional attribué à la municipalité peut nécessiter son remplacement, par intérim, par un autre inspecteur régional;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien désigne Steeven Boucher, Hugo Hallé et Patrick Labrie, inspecteurs régionaux de la MRC de Rimouski-Neigette, comme inspecteurs en urbanisme afin d'assurer l'application des règlements prévus à l'entente intermunicipale liant les parties.

Le conseil municipal autorise également ces personnes à émettre des avis d'infraction, des mises en demeure et des constats d'infraction pour et au nom de la municipalité.

2020-147 Autorisation – Serrurier Clef mobile

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de mandater MM. Bruno Marin et Robin Caron pour faire faire des doubles de clés extérieures du centre communautaire au besoin, au nom de la municipalité de Saint-Valérien.

*Jean Lemay a quitté à 20h47.*

2020-148 Frais à facturer – Terrapex

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de facturer, s'il y a lieu, des frais pour le rejet d'eaux usées dans le réseau d'égout par Terrapex pour la décontamination du terrain de l'ancienne station d'essence. Le montant sera déterminé ultérieurement selon la quantité, petite ou grande, de mètre cube d'eau rejetée qui devra être traitée, suite à la vérification faite par le maire et la directrice générale.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement d'emprunt en attendant le versement d'une subvention

Ghislain Blais donne un avis de motion de la présentation pour adoption du règlement d'emprunt # 2020-328 en attendant le versement d'une subvention et dépose le projet de règlement.

*Jean Lemay est de retour à 20h50*

2020-149 Mandat – architecte pour bibliothèque

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de donner le mandat à l'architecte Marie-Hélène Nollet de compléter les plans d'aménagement pour la bibliothèque concernant principalement le mobilier fixe.

2020-150 Comité de coordination du projet de rénovation de la bibliothèque

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité de nommer les personnes suivantes pour faire partie du comité de coordination du projet de rénovation de la bibliothèque : Robert Savoie, maire, Marie-Paule Cimon, directrice générale, Patrick Morin, président du Centre communautaire, Frédéric Roy du ministère de la Culture et des Communications, à titre d'observateur, et Diane Leclerc comme personne ressource.

2020-151 Projet « Pignon sur rue »

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien accepte de contribuer au projet en prenant en charge l'installation des 11 panneaux de bois présentant le village et ses différents services qui seront réalisés dans le cadre du projet Pignon sur rue aux oiseaux, aux artistes et aux citoyens Valériennois.

2020-152 Ouverture du bureau municipal au public

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité qu'à compter du 4 août 2020, le bureau municipal soit de nouveau ouvert au public en respectant les consignes sanitaires de la direction de la santé publique.

Correspondance générale

2020-153 Inspection MMQ

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité que, suite à l'inspection des bâtiments par la Mutuelle des Municipalités du Québec, le conseil municipal autorise les corrections à effectuer selon les recommandations inscrites au rapport de visite, soit les rampes/mains courantes au centre communautaire, ainsi que l'enlèvement des objets obstruant l'entrée principale. Une évaluation des éléments amenés comme conseils sera effectuée prochainement.

2020-154 Installation d'un 2<sup>e</sup> poste de travail – PG Solutions

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de PG Solutions pour l'installation d'un

2<sup>e</sup> poste de travail au bureau municipal, pour un montant maximum de 1,230\$ plus taxes, incluant la plate-forme de base AccèsCité de 205\$ qui est un montant récurrent annuellement.

2020-155 Autorisation de paiement – emprunt

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 46,533.49\$, capital et intérêts pour l'emprunt conjoint centre communautaire, camion à neige et camion incendie.

2020-156 Affectation excédent accumulé affecté matières résiduelles

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'affecter un montant de 1,000\$ de l'excédent accumulé affecté aux matières résiduelles pour la dépense supplémentaire du Centre de tri autorisée par le ministère des Affaires municipales et d'Habitation.

2020-157 Représentant municipal – engagement Jeunesse

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de nommer Mme Mylène Vézina, conseillère, comme signataire de la déclaration d'engagement jeunesse au nom de la municipalité de Saint-Valérien.

Période de questions

Période de questions écrites

La levée de la séance est proposée à 21h35 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 3 août 2020, à 20h00 à la salle du conseil au 181, route Centrale.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Date

7 août 2020

Séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, jeudi le 6 août 2020 à 19h30.

Sont présents :

	Ghislain Blais
	Julien Montreuil-Côté
Jean Lemay	Mylène Vézina

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. Aucune personne n'est présente dans la salle.

#### Ouverture de la séance

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2020-158 Adoption du règlement d'emprunt # 2020-328 décrétant un emprunt de 101,400\$ afin de financer la subvention du ministère de la Culture et des Communications accordée dans le cadre du programme Aide aux immobilisations

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément au deuxième alinéa à l'article 1061.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU la confirmation de la subvention du ministère de la Culture et des Communications datée du 18 juin 2020, afin de permettre l'acquisition d'équipements spécialisés pour la bibliothèque municipale et scolaire de Saint-Valérien;

ATTENDU que la subvention est versée sur une période de cinq ans;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 101 400\$;

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 août 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance par Ghislain Blais, conseiller;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité que le règlement # 2020-328 est et soit adopté, ordonnant et statuant ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 2. Afin de financer en entier les sommes prévues à la subvention du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux immobilisations, le conseil est autorisé à dépenser la somme de 101 400 \$. Pour se procurer cette somme, la municipalité est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de ladite somme pour une période de cinq ans.

ARTICLE 3. La municipalité pourvoira, durant le terme de l'emprunt, aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, en appropriant chaque année la subvention du ministère de la Culture et des Communications, conformément à la convention intervenue entre

la ministre de la Culture et des Communications et la municipalité de Saint-Valérien, le 15 juillet 2020, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 4. Pour pourvoir au solde des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé par le présent règlement et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté ce 6<sup>e</sup> jour d'août 2020.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 19h40 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 6 août 2020, tenue à la salle du conseil du 181, route Centrale, à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Date